



Réunion du 04 Novembre 2019

**Président** : M. BOUGUERRA Momo

**Présents** : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

### UTILISATION DE LA TABLETTE

Nous notons que certains clubs ont des difficultés de fonctionnement de la tablette pour la programmation des matchs (équipes, joueurs, remplaçants, dirigeants etc...). Vous devez préparer vos matchs la semaine précédant le week end de la rencontre afin de finaliser les quelques modifications le jour du match. Vous devez tout mettre en œuvre afin que votre tablette fonctionne le jour de la rencontre et que toutes les données soient transmises le jour du match.

Tous les dirigeants responsables de l'utilisation de la tablette lors des matchs sont priés de prendre en photos tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de prévoir un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuses ne sera tolérée.

### COURRIERS RECUS

VILLE DE ST ETIENNE : concerne le planning des terrains du 01 novembre au. Noté.

VILLE DE ST ETIENNE : concerne votre mail suite à la grève des agents d'exploitation des stades. Merci.

OMS FIRMINY : concerne le planning des terrains de la semaine 45. Noté.

MAIRIE DE SAVIGNEUX : concerne votre arrêté pour le 7/8 novembre sur le stade du CROIX MEYSSANT. Noté.

CHAMPDIEU : concerne votre arrêté municipal pour le terrain du stade A. PEUVERGNE. Merci et noté.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : changement terrain pour match en VALEYRE-LEGER du 17 novembre celui-ci aura lieu stade municipal 42920 Chalmazel Jeansagnaire à 14h30.

VAL D'AIX : concerne votre problème de FMI. Soyez plus vigilant à l'avenir avant sanction.

AS ANDREZIEUX : concerne votre changement de terrain pour le match en Séniors1 F. Noté.

US.CUZIEU : concerne votre demande de changement de date. En attente de l'accord du club adverse, sans accord du club adverse le match est maintenu au 17 novembre.

US FOREZIENNE : concerne votre arrêté municipal pour le 3 novembre. Transmis au règlement.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : la reprogrammation du match en D4 poule E a été prévu avant la mise en place de l'horaire d'hiver.

C.HABANE K. (arbitre) : concerne le problème de FMI de la part du club de FOREZ EN DONZY. Noté.

AS ST JUST LA PENDUE : concerne votre demande d'avancer le match en D4 poule E du 24 novembre, faite votre demande par FOOTCLUBS, vous avez encore le temps.

US L'HORME : concerne votre problème de FMI. Soyez plus vigilant à l'avenir avant sanction.

ST ROMAIN LES ATHEUX : concerne votre forfait en D5 poule E du 3 novembre. Noté.

US VILLEREST : concerne votre arrêté du 3 novembre. Veuillez faire parvenir une photocopie à la commission Séniors.

FCI ST ROMAIN LE PUY : concerne votre mail pour votre changement de terrain. Noté.

FCO FIRMINY : concerne votre mail du jeudi 31 octobre. Planification de match. Noté.

RIORGES FC : concerne votre mail d'information du 31 octobre pour vos différentes rencontres. Noté.

FC DES OUCHES : concerne votre mail d'information du 31 octobre pour votre rencontre. Noté.

OUEST ROANNAIS : concerne votre mail d'information du 31 octobre. Excellente initiative. Note.

US FEURS : concerne votre match de coupe de la LOIRE du 22 décembre. Un match peut être avancé et non reculé.

US VILLERS : concerne votre demande d'avancer votre match de coupe VALEYRE-LEGER. Noté.

AS ST FOY ST SULPICE : concerne votre match du 03 novembre. Noté.

ST DENIS DE CABANNE : concerne votre match en coupe VALEYRE-LEGER. Noté.

### AVIS AUX CLUBS

**A compter du 4 novembre 2019 les matchs à domicile de US METARE se dérouleront sur le Janon 2 (synthétique).**

**Les clubs de la D3 poule C sont priés d'en prendre bonne note.**

**Le match N° 52414.1** du 10 novembre en D3 poule D : **AS ALGERIENNE 2 / HAUT FOREZ** se déroulera à 12h30 au lieu de 14 h30 sur le terrain GAFFARD synthétique. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

**Le match N° 55160.1** du 17 novembre en coupe VALEYRE-LEGER : **SAVIGNEUX / LERPTIENS** se déroulera à 14 h30 sur le terrain Claudius Dupont à Savigneux au lieu du stade de la Madeleine à Montbrison. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

**Le match N° 52213.1** du 10 novembre en D2 poule B: **ROCHE ST GENEST 1 / LOIRE SORNIN 1** se déroulera sur le terrain synthétique de GRANGENEUVE rue Bougainville à 14h30. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

**SENIORS**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Le match N° 55178.1 du 17 novembre en coupe VALEYRE-LEGER : **US ST GALMIER CHAMBOEUF / AS ALGERIEN DU CHAMBON** se déroulera le samedi 16 novembre à 18 h00. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note